

Bulletin
d'informations
municipales

Janvier
2022

Meilleurs vœux
2022



VILLAGES ÉTAPES

FAITES UNE PAUSE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Mot du Maire



Mot du Maire

L'année 2021 partait avec un contexte sanitaire difficile. Force est de constater qu'en cette fin d'année, nous sommes toujours à appliquer les gestes barrières, à porter le masque, à avoir le pass sanitaire.

Nous avons tous été confronté à cette crise et nous avons dû nous adapter.

La rentrée scolaire de septembre s'est bien déroulée avec une augmentation des effectifs. Il est vrai que beaucoup de maisons se sont vendues depuis quelques temps. De nouveaux commerçants s'installent aussi sur la commune.

Le groupe de travail sur l'église avance pour préparer la réunion publique.

En ce qui concerne les travaux, la deuxième tranche pour la réhabilitation énergétique de la salle polyvalente a débuté mi-octobre. Elle

consiste à refaire l'électricité, l'isolation, et à remplacer les dalles de plafond. Des soucis dans la charpente ont entraînés l'arrêt provisoire du chantier. Le cabinet QSB ayant été missionné pour faire l'étude, nous attendons leurs conclusions pour faire les travaux nécessaires à la mise en conformité de cette dernière, et pour terminer le chantier.

Belle Isle en Terre verra pour la première fois, le samedi 26 février 2022, le cross départemental des sapeurs-pompiers.

Nous espérons tous pouvoir reprendre le cours « normal » de nos activités en 2022, mais pour le moment, la plus grande vigilance reste de mise.

Au nom de la municipalité, je vous souhaite à tous mes meilleurs vœux pour l'année 2022.

François LE MARREC, Maire

Compte-rendu des conseils municipaux

Conseil du 03 Mars 2021

- Attribution des subventions aux différentes associations
- Désignation d'un membre à la commission locale des charges transférées de GPA (CLECT)
- Validation du règlement intérieur Santé Sécurité pour les agents communaux

Conseil du 19 août 2021 :

- Validation des entreprises, ainsi que du plan de fonctionnement pour la phase 2 des travaux de la salle polyvalente
- Renouvellement de contrat de la ligne de trésorerie arrivant à échéance au 30/09/2021
- Non validation par le conseil du transfert de la compétence Maisons de Services Aux Publics de GPA aux communes
- Renouvellement du service civique au 01/09/2021
- Validation de création de poste en contrat PEC-CUI à l'école élémentaire Paul Mahé
- Validation de prolongation du contrat saisonnier aux services techniques
- Validation par le conseil de désigner Mme Bénédicte Baltus en qualité de veilleur municipal
- Autorisation d'occupation de domaine public pour le passage de la fibre optique

Conseil du 18 novembre 2021 :

- Vote des différents tarifs pour l'année 2022 (locations/coût cantine scolaire/...)
- Validation de demande du projet pour l'aire de camping-car, du financement, et de la demande d'aides à GPA
- Validation de mise en place d'un compte épargne temps pour les agents communaux
- Validation du barème pour les 3 agents recenseurs
- Validation des nouveaux contrats d'assurances au 01/01/2022
- Validation de la convention territoriale globale avec les services de la CAF
- Avis sur le projet de Parc Eolien de Beg Ar C'ha
- Motion en faveur du maintien inconditionnel du service de chirurgie et de la maternité de Guingamp

Les comptes-rendus du Conseil Municipal sont consultables sur le site de la mairie : www.belle-isle-en-terre.net

LA FIBRE OPTIQUE (ARRIVE)

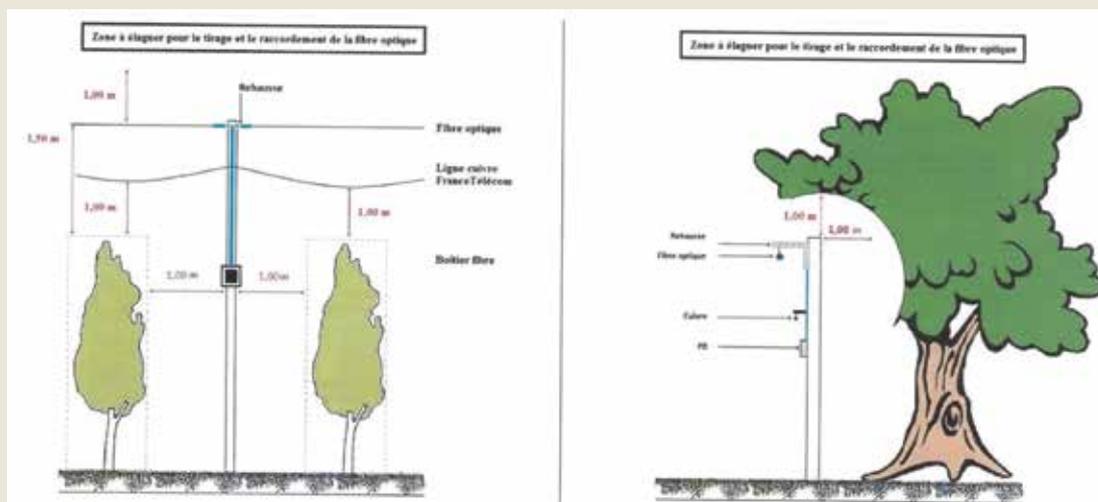
La fibre optique arrive à Belle Isle.

- 1^{ère} étape : réseau principal en provenance de Louargat et Plounevez-Moëdec par Loc Envel.
- 2^{ème} étape : le réseau de distribution

Reprise du réseau cuivre France Télécom. Pour cette étape tous les abords des lignes devront être élagués, début 2022. (loi Chassaigne du 7/10/2016 : prévoir qu'il appartient aux propriétaires de réaliser l'élagage des plantes sur leur terrain lorsque celle-ci sont trop proches des lignes de communications).

IMPORTANT

Tous les propriétaires de terrain qui ont des talus ou haies en bord de ligne téléphonique sont priés de faire le nécessaire cet hiver, la fibre optique arrive au printemps.



PONT MALABEN

Fin juin, début juillet, le Conseil Départemental a effectué des travaux au niveau du pont Malaben avec un renforcement de la berge ainsi qu'un empiérement surmonté d'une bordure et des barrières.

Par la même occasion, le pont a reçu une série de travaux :

- Reprise du tablier
- Etanchéité complète
- Reprise du bitume du Pont et du carrefour.



L'ÉCLAIRAGE DE LA CHAPELLE DE LOCMARIA

Si vous allez à la Chapelle de Locmaria, vous la verrez sous un nouveau jour. Un éclairage a été installé par Gérard RIOU agent technique secondé de Monsieur Jean Pierre PERSONNIC de la paroisse.

Des chemins de Led ont été posés sur les poutres pour illuminer la voûte, des projecteurs pour mettre en valeur les différentes statues, le chœur et surtout le jubé.

Mise à l'honneur des bébés

La municipalité a célébré les 10 enfants nés dans la commune entre le 1^{er} mai 2020 et le 30 avril 2021 :

Antonia, Paul, Catteläya, Jaivyn, Lila, Axel, Liam, Maël, Naïrah et Théa.

Les mamans ont reçu une fleur et les bébés un bol avec leur prénom, ainsi qu'un livre.



Recensement de la population 2022

En 2022, la commune de Belle-Isle-en-Terre est concernée par le recensement de la population du 20 janvier au 19 février 2022.

Nous rappelons que le recensement est obligatoire et que toutes vos données recueillies sont confidentielles. Ce sont ces données qui permettent à l'Etat de décider des dotations financières des communes, des équipements collectifs (écoles, maisons de retraite, hôpitaux, routes...) des moyens de transport à développer.

Toutes les informations sont disponibles sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr

Trois agents recenseurs ont ainsi été recrutés par la commune, il s'agit de Cécilia COUE, Marie-Christine LE BOURNAULT et de Sylvie RAIMBAULT.

Les agents recenseurs seront chargés de la collecte des données et de l'accompagnement des habitants. Pour rappel, ils se présenteront chez vous munis d'une carte officielle.



Cécilia COUE



Marie-Christine
LE BOURNAULT



Sylvie RAIMBAULT

Nouvelles installations

PAT'O POILS

Spécialisée dans le toilettage canin à domicile, Mary Courbet a transféré son entreprise Pat' O Poils sur la commune de Belle Isle en Terre en septembre dernier.

Elle se déplace dans un rayon de 25 à 30 km autour de la commune. Mary s'occupe de vos chiens en particulier, (bains/brushing/tonte/coupe ciseaux/épilation)

Contact : 06.15.80.51.22



GARAGE AUTO VINCENT KERDREN



Installé sur la Zone Artisanale de Kerbol depuis quelques mois, le garage Vincent K, véhicules toutes marques, dispose d'un parc automobile de 5000 m². Vincent Kerdren, propriétaire dispose d'un service carte grise pour vous faciliter la tâche au plus près de chez vous, et dispose également d'un stock de véhicules d'occasions à la vente, avec arrivages fréquents. Pour retrouver ses promos tout au long de l'année, n'hésitez pas à aller les rencontrer, lui et son équipe !

Horaires : du lundi au vendredi : 8h45-12h / 14h-19h samedi : 9h30-12h / 14h-17h30

Contact : 09.67.10.74.02 / 06.06.60.41.56



TY MARTIN'S

Le bar Ty Martin's a ouvert en juin dernier rue St Jaques à Belle Isle en Terre.

Forte d'une expérience de quasiment 20 ans pour Nolwenn, il était naturel pour elle, d'ouvrir un bar sur la commune avec sa fille Kathleen. Elles proposent des bières locales, des rhums arrangés, et elles proposent également aux artistes de venir exposer dans le bar. On peut également venir voir les matchs les soirs où il y en a.

Horaires : lundi/mardi/jeudi/vendredi/samedi : 8h30h-1h - dimanche : 10h - 1h - fermé le mercredi

Contact : 06.73.85.16.80

DU VERRE MAIS PAS QUE

Une nouvelle boutique a vu le jour dans la commune depuis mi-mai : Du verre mais pas que.

Une boutique de créateurs (verrier d'art, chantourneur, céramiste, et créatrice couture), a ouvert ses portes mi-mai rue St Jacques. Vous pourrez y trouver, bijoux, fleurs, art de la table, objets de décorations, mais également des essuie-tout lavable, lingettes, jeux de dames, etc..

N'hésitez pas à aller faire un tour dans cette boutique bien sympathique, et surtout peu ordinaire, où se trouve également l'atelier du verrier d'art.

Horaires : mardi/jeudi/vendredi/samedi :
10h30-12h15 // 14h15-18h

Contact : 06.66.11.61.00 – chtibreizhbulles@bbox.fr



Informations diverses

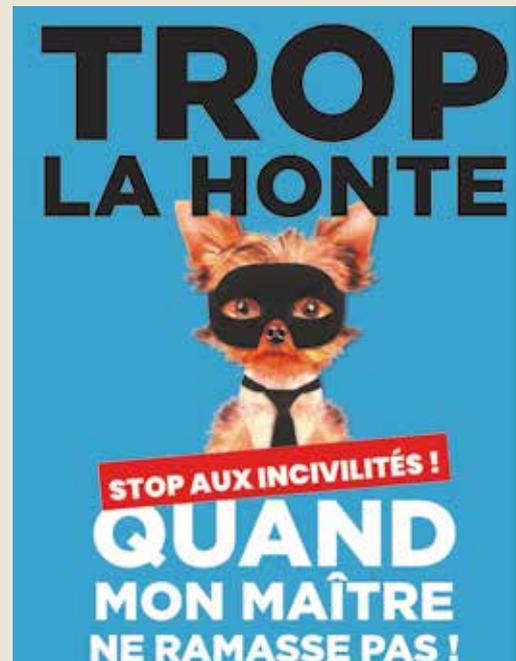
STOP AUX INCIVILITÉS ! CROTTES : MARCHER DEDANS... DU BONHEUR ?!

Les crottes de chien n'ont rien d'agréable mais, s'ils en sont sûrement d'accord, certains maîtres négligent de les ramasser. Elles « fleurissent » ainsi sur les trottoirs, dans les pelouses ou sur les aires de jeu des enfants...

Avoir un chien aujourd'hui, c'est aussi accepter de ramasser ses déjections si on ne lui fait pas faire ses besoins dans un endroit approprié.

Comme pour un chien non tenu en laisse, c'est la personne qui promène l'animal qui en est responsable en cas de crotte non ramassée, même sans être propriétaire du chien.

Les espaces verts prévus pour la détente et le jeu sont souvent ceux où les propriétaires de chiens laissent leur animal se soulager. Pourquoi pas... s'ils nettoient !



Les tricoteuses de la Muco

Les tricoteuses de la Muco recherchent de la laine et du tissu neuf afin de continuer à tricoter et participer à la recherche contre la mucoviscidose.

Ça bouge au Centre de secours

PASSATION DE COMMANDEMENT AU CENTRE DE SECOURS

Le samedi 18 septembre, s'est déroulée, la cérémonie de passation de commandement du centre d'incendie et de secours.

Le lieutenant Jean -René CARIOU a quitté le commandement et a officiellement passé le flambeau au lieutenant Antoine CLOITRE en présence de Christian Coail, président du Département et du conseil d'administration du SDIS (Service département d'incendie et de secours) et Dominique Laurent, sous-préfète de Guingamp, ont suivi le pas de Stéphane Morin, contrôleur général du SDIS 22, et devant ses compagnons de feu, d'une grande partie du conseil municipal, des membres du Conseil Municipal Jeunes et de nombreux élus du canton.

Rigueur et émotion ont teinté cette cérémonie qui a été suivie par les différents discours.

La cérémonie a été clôturée par le verre de l'amitié, permettant de poursuivre les conversations en toute convivialité.



MOVEMBER

Les sapeurs-pompiers de Belle-Isle-en-Terre ont participé au Movember, un événement national qui lutte contre le cancer masculin et la santé mentale.

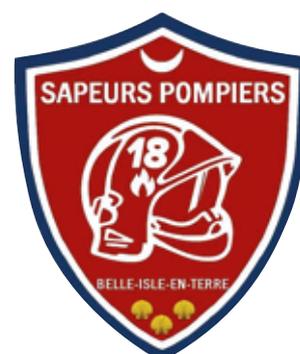
Le centre de secours a eu l'honneur d'être relayé par le mouvement national France (Presse et France2).

CROSS DÉPARTEMENTAL

Le cross départemental des Sapeurs-Pompiers des Côtes d'Armor est organisé le samedi 26 février 2022 sur le site du Prat Elès.

Ce cross accueillera près de 1000 pompiers du département.

En parallèle, une marche sera organisée, ce même jour, au grand public et les fonds seront reversés aux orphelins des Sapeurs-Pompiers.



Conseil Municipal Jeunes



Après deux ans de mandat, l'heure du renouvellement de l'équipe du Conseil Municipal des Jeunes a sonné.

L'élection des six nouveaux membres a eu lieu fin novembre, dans les classes de CE2 et de CM. Ils vont siéger pendant deux ans.

En raison du contexte sanitaire, les anciens membres du CMJ n'ont pas pu réaliser beaucoup d'activités. Romy, Kalie, Zoé et Maxime ont donc pu prolonger leur mandat.



Yuna



Dorian



Maëlys



Maelenn



Marius



Lola



Kalie



Maxime



Zoé

Absente Romy LE ROUX

Etat civil



Ils nous ont quittés :

- Raphaël DREUX
- Maria FEJEAN née LE GUILLOU
- Marcel LE MEUR
- Janine ROSSI née MUSSET
- Jeanne LE ROUX née KERNECH
- Claude HUET
- Yvette JEZEQUEL née BOLEAT



Bonjour les bébés :

- Emma FITAMENT
- Yorick Edwin CHAUSSEC
- Ernest PIEDERRIERE
- Goulven LOZAC'H
- Mathéis NOIZET-MUIRON
- Iona LINTANF LE COZ

Mairie de Belle-Isle-en-Terre : 02 96 43 30 38 - 4 Rue Crec'h Ugen - 22810 Belle-Isle-en-Terre

Rédaction : commission animation

Impression et mise en page : RoudennGrafik Guingamp

Crédit photo : Commission animation

Directeur de publication : M. Le Maire, François Le Marrec

Dépôt légal : Décembre 2021

Horaires d'ouverture :

Lundi, Mercredi, Jeudi :

8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

Mardi : 8h30 à 12h00 (fermé l'après midi)

Vendredi : 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30